



Communiqué de presse n° 07/18 (F)  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
31 janvier 2007

Fonds monétaire international  
Washington, D.C. 20431 USA

### **Le groupe de personnalités éminentes présente un plan de financement à long terme des activités du FMI**

Le Directeur général du Fonds monétaire international (FMI), M. Rodrigo de Rato, a soumis aujourd'hui au Conseil d'administration de l'institution un [rapport](#) rédigé par un Comité de personnalités éminentes qui recommande un mode de financement du FMI «mieux adapté aux diverses activités du FMI et plus adaptable à l'évolution de la situation économique mondiale et du rôle du FMI lui-même. »

Le Comité était présidé par Andrew Crockett, ancien Directeur général de la Banque des règlements internationaux (BRI) et actuellement Président de JPMorgan Chase International et était composé de Mohamed A. El-Erian, Président et Président-Directeur général de Harvard Management Company, Alan Greenspan, ancien Président du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis, Tito Mboweni, Gouverneur de la South African Reserve Bank, Guillermo Ortiz, Gouverneur de la Banque du Mexique, Hamad Al-Sayari, Gouverneur de l'Agence monétaire d'Arabie saoudite, Jean-Claude Trichet, Président de la Banque centrale européenne et Zhou Xiaochuan, Gouverneur de la Banque populaire de Chine. M. de Rato a déclaré que les pays membres du FMI, la direction et les services étaient reconnaissants à ce groupe de personnalités si éminentes d'avoir accepté de prendre le temps et la peine de se pencher sur cette question. Leur participation souligne que le FMI et son mandat leur tiennent à cœur.

Le rapport du Comité conclut que le mode actuel de financement du FMI — qui repose pour l'essentiel sur les revenus des prêts accordés aux pays membres — n'est pas approprié et il recommande un nouveau train de mesures pour dégager des revenus. M. Crockett a déclaré : «Ce train de mesures, unanimement appuyé par le Comité, est destiné à faire en sorte que le mode de financement du FMI cadre mieux avec les multiples fonctions dont s'acquitte actuellement l'institution. S'il est adopté, il donnera au FMI une assise financière durable lui garantissant une de saines fondations pour jouer le rôle important qui est le sien au sein de la communauté internationale.»

M. de Rato a salué le constat du Comité selon lequel que le FMI a besoin d'un mode de financement approprié et insisté sur l'importance de régler promptement ce dossier. «Le processus de discussion et de consultations avec le Conseil d'administration et, de manière générale, avec les pays membres du FMI, sur les recommandations du rapport a déjà débuté ce matin,» a-t-il déclaré. «J'attends avec intérêt nos discussions au Conseil d'administration et je

souhaite qu'un consensus se dégage sur cette importante question.» Une série de propositions formelles seront soumises à l'examen du Conseil d'administration dans les mois qui viennent et un rapport d'avancement des travaux sera communiqué au Comité monétaire et financier international lors de sa réunion de printemps en avril 2007.

M. de Rato a établi le Comité en mai 2006 dans le cadre de la Stratégie à moyen terme (SMT) du FMI et de ses efforts plus larges en vue de s'adapter à l'évolution des besoins de ses 185 pays membres (voir le [Communiqué de presse n° 06/100](#)). «Le rapport est un jalon important pour nos travaux et constitue une étape essentielle vers la formulation d'un nouveau mode approprié de financement de notre institution», a-t-il déclaré. Parallèlement à l'examen des revenus, le FMI continue à privilégier l'efficacité des coûts et la ferme maîtrise des dépenses qui constituent des éléments fondamentaux de la SMT.

Les principales recommandations du Comité incluent le train de mesures suivant :

***L'expansion des activités d'investissement.*** Le FMI doit accroître élargir ses activités d'investissement pour que son bilan dégage des revenus moyennant

- ***L'élargissement de sa politique d'investissement,*** dans le même esprit que les banques multilatérales de développement. Les réserves existantes pourraient produire un revenu supplémentaire de 30 millions de DTS (45 millions de dollars EU) par an.
- ***L'investissement d'une partie des ressources des quotes-parts*** souscrites par les pays membres. Si ces ressources pouvaient être investies selon le même schéma élargi d'investissement recommandé pour les réserves existantes, un investissement de 20 milliards de DTS (30 milliards de dollars EU) pourrait rapporter près de 200 millions de DTS (300 millions de dollars EU) par an.

***La création d'une dotation à partir de ventes d'or limitées.*** La vente d'un montant limité d'or doit être circonscrite pour exclure les ventes ultérieures et s'accompagner de solides mesures de précaution pour en limiter l'impact sur les marchés. Sur son stock total de 3.217 tonnes d'or, le FMI pourrait vendre l'or vendu et racheté lors des opérations hors marché de 1999-2000. Cet or, qui représente environ 400 tonnes, a une valeur marchande actuelle proche de 4,4 milliards de DTS (6,6 milliards de dollars EU). Le placement du produit de cette vente pourrait rapporter quelque 130 millions de DTS (195 millions de dollars EU) par an. Le Comité souligne que ces ventes d'or limitées doivent être réalisées de manière à éviter de perturber le fonctionnement du marché de l'or et qu'elles doivent donc coordonner avec les conventions actuelles et futures liant les banques centrales en la matière pour qu'elles ne grossissent pas le volume des ventes annoncées de sources officielles.

***La facturation des services aux pays membres.*** Le Comité reconnaît que le renforcement des capacités que les services bilatéraux représentent une contribution fondamentale du FMI à la prospérité de bon nombre de ses membres et qu'il peut être dans l'intérêt général de ne pas décourager l'utilisation des services de renforcement des capacités. Toutefois, le Comité est favorable au principe de la facturation des services, non pas tant pour les revenus qu'elle permettrait de dégager, mais parce qu'elle améliorerait aussi la transparence et la responsabilité

du FMI dans la fourniture de cette aide et aiderait à assurer que les prestataires et les bénéficiaires de l'assistance technique prennent pleinement en compte ses coûts et avantages. Le Comité propose aussi que le FMI puisse à nouveau être remboursé des coûts administratifs de la gestion de l'assistance financière aux pays à faible revenu, ce qui pourrait dégager 60 millions de DTS (90 millions de dollars EU) par an.

Le rapport du Comité reconnaît aussi que la reprise des activités de prêt pourrait à l'avenir produire des excédents substantiels. Bien que ce scénario ne soit pas actuellement envisagé, le Comité exhorte le FMI à étudier les méthodes selon lesquelles ces ressources excédentaires pourraient être redistribuées aux pays membres, une fois prises en compte l'accumulation des réserves nécessaires pour faire face à des pertes éventuelles.